

**Lettre ouverte**

Madame Annie GENEVARD  
**Ministre de l'Agriculture et de la  
Souveraineté alimentaire**  
Ministère de l'Agriculture et  
de la Souveraineté Alimentaire  
78 rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP

Angoulême, le 24 juin 2026

**Objet : La France métropolitaine subit une sécheresse et une canicule hors normes**

Madame la Ministre,

Nous voulons vous interpeller sur la sécheresse et la canicule hors normes que nous sommes en train de subir.

Le 23 juin 2026, la France vient de vivre de très loin la journée la plus chaude depuis 1900 avec en moyenne nationale autour de 30°C avec des températures spectaculaires de 44 à 45 °C sur plusieurs départements. Nous sommes seulement qu'au mois de juin !

Cette canicule plonge les paysan.nes dans l'inconnu. La dernière référence était celle de 2003. À cette époque, les fortes chaleurs étaient en août, les jours étaient plus courts et le cycle de végétation des cultures était arrivé à la maturité.

L'année 2026 est une année très difficile pour l'Agriculture. En février, nous avons connu une période avec beaucoup de pluie, un gros coup de chaud à la fin mai et une canicule depuis sept jours.

Les récoltes sont catastrophiques en fourrages et en céréales. Les premiers rendements en blé tendre sont autour de 40 quintaux par hectare contre 74,2 quintaux par hectare en 2025 et 60,9 quintaux par hectare en 2024. Les rendements d'orge d'hiver et de colza sont attendus à la baisse.

Les premières récoltes de foin, réalisées à partir de la fin mai, présentent des qualités satisfaisantes. En revanche, les coupes effectuées après l'épiaison des graminées affichent des valeurs alimentaires modestes. Les rendements sont inférieurs aux moyennes habituelles dans de nombreuses régions (Limousin, Auvergne, Aquitaine et Occitanie). Le déficit pluviométrique annoncé pour les semaines à venir va limiter le potentiel des repousses et les possibilités de fauche de regains.

Selon l'agro-climatologue Serge ZAKA, « il devient très probable que la végétation du Centre-Ouest de la France subisse une conjonction rarissime de facteurs physiques conduisant à une HWFD (Heat Wave Flash Drought), plus communément appelée

.../...

« sécheresse éclair » ou « effet sèche-cheveux » avec des températures dépassant 42°C, une humidité relative inférieure à 20 % et des vents supérieurs à 30 km/h. Cette combinaison extrême accélère brutalement l'évapotranspiration et l'assèchement de la végétation. »

La sécheresse et la canicule menacent une nouvelle fois nos exploitations. Depuis des années, le MODEF dénonce des politiques qui sacrifient progressivement notre capacité de production. Artificialisation des meilleures terres agricoles, multiplication des projets de méthanisation, développement de l'agrivoltaïsme sur des surfaces productives, disparition de terres agricoles au profit d'autres usages : autant de décisions qui réduisent notre potentiel nourricier et fragilisent notre souveraineté alimentaire.

On ne peut pas d'un côté accepter la disparition des terres nourricières et, de l'autre, s'étonner du manque de fourrage et de stocks lorsque survient une crise climatique.

Pour le MODEF, l'urgence n'est pas seulement de compenser les conséquences de la crise, mais d'agir sur ses causes. Nous demandons :

- Un fonds d'urgence pour les pertes de récolte y compris pour les non assurés (la part de la SAU couverte par une assurance récolte est limitée à 22,8 % en 2025 dont seulement 8,1 % en prairies),
- L'activation du régime des calamités agricoles pour tout le monde,
- Une évaluation des dégâts sur toutes les cultures y compris les fruits et légumes auprès des services préfectoraux,
- Une aide exceptionnelle aux transports des fourrages, de la paille et des céréales entre régions (la Commission européenne a débloqué la réserve agricole pour cinq États membres sauf pour la France par des phénomènes climatiques défavorables),
- La création d'un régime mutuel d'assurance public aléas climatiques, sanitaires et environnementaux (l'assurance multirisque climatique (MRC) est inadaptée, les taux de couverture restent très éloignés des objectifs prévus par le législateur et la progression des surfaces assurées a reculé en 2025 !),
- Une politique ambitieuse de souveraineté alimentaire adaptée à l'Agriculture familiale et non à votre objectif d'intensifier et industrialiser l'Agriculture,
- L'arrêt de l'artificialisation des sols y compris l'agrivoltaïsme et la méthanisation,
- L'arrêt d'introduire 15 % de cultures alimentaires et énergétiques dans les méthaniseurs.

Notre métier est de produire, de nourrir et de faire vivre nos territoires. Une agriculture sans terres nourricières, sans stocks et sans autonomie alimentaire n'a pas d'avenir. Le MODEF continuera à défendre une agriculture familiale, des prix rémunérateurs, la préservation des terres agricoles et l'avenir des paysan.nes.

Recevez, Madame la Ministre, l'expression de notre considération.

Victoire VIOLANES  
**Co-Présidente du MODEF**  
☎ +590 690 45 77 75



Frédéric MAZER  
**Co-président du MODEF**  
☎ 06 42 36 02 43



14, boulevard d'Aquitaine  
16000 Angoulême  
Tél. 05 45 91 00 49 - [www.modef.fr](http://www.modef.fr)  
[modef-national@modef.fr](mailto:modef-national@modef.fr)

Membre de la Coordination  
Européenne Via Campesina



 @ModefNational  
 @modefnational  
 MODEF National